

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRIONS :</p> <p>Annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	---	--

Monaco, le 2 Novembre 1880

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 28 octobre, a rapporté l'Ordonnance du 14 mai 1880 sur l'Enregistrement, le Timbre, la Conservation des Hypothèques, les Droits de Greffe et les Ventes publiques de Meubles.

Par Ordonnance du 21 octobre, M. Benoni Duranton, ancien magistrat, a été nommé Juge au Tribunal Supérieur, en remplacement de M. Casimir Bosano, admis à la retraite sur sa demande.

NOUVELLES LOCALES

Le projet de Code de l'Enregistrement, du Timbre, etc., recueil de dispositions tutélaires et juridiques, rédigé par le Conseil d'Etat, sans préoccupations fiscales et conformément aux nécessités de la pratique, a soulevé néanmoins des appréhensions et des critiques.

Le Prince n'a pas voulu que la population pût se méprendre sur ses véritables intentions et a refusé de rendre l'Ordonnance exécutoire.

Les Monégasques, si dévoués et si fidèles, béniront la volonté souveraine d'un Prince qui sait agir avec autant de loyauté que de désintéressement.

La fête de la Toussaint a été célébrée lundi, avec la pompe accoutumée. Mgr l'Evêque a officié pontificalement à la Grand'Messe de 10 heures, chantée à la Cathédrale provisoire, et aux Vêpres, en présence d'une grande affluence de fidèles. Après les Vêpres des Morts, Sa Grandeur a prononcé une émouvante improvisation sur la touchante fête des Morts.

Toute la journée, le cimetière a été visité par notre pieuse population, qui conserve si religieusement le culte des morts.

Monseigneur l'Evêque, de retour de Paris, est arrivé vendredi, à 4 heures du matin, à Monaco. Sa Grandeur était attendue la veille au soir, et c'est avec une vive émotion qu'on apprit qu'elle se trouvait dans le train rapide qui avait déraillé jeudi, vers

3 heures de la nuit, entre les gares de Neuville-sur-Saône et de Couzon, non loin de Lyon. Cet accident, qui aurait pu avoir les plus fatales conséquences, s'est borné à des dégâts matériels. A l'endroit où a eu lieu le déraillement, la voie en courbe longe les bords de la Saône, dont elle n'est séparée que par un simple talus d'un mètre, un plateau d'aiguillage fait changer de rails. Le convoi, lancé à une vitesse de 75 kilom. à l'heure, trainé par deux locomotives, comptait dix-huit wagons. Onze wagons avaient franchi la courbe, lorsque les sept derniers, soulevés par l'aiguille, ont été projetés tout à coup dans l'entrevoie. Les chaînes et les tampons se sont brisés et la dernière partie du train, lancée par sa vitesse initiale — Monseigneur était dans celle-ci — continua sa route dans l'entrevoie, sur une longueur de deux cents mètres environ, ne s'arrêtant que lorsque le terrain, cédant sous le poids des wagons, eut complètement engravé les roues des voitures, qui s'enfoncèrent jusqu'au moyeu. Heureusement, le sol est sablonneux; s'il eut été ferme, le train se perdait dans la rivière.

Pendant ce temps, la tête du convoi, engagée sur les rails, continuait sa route et s'arrêtait à 500 mètres du lieu de l'accident.

Les cinq ou six cents voyageurs de ce train, réveillés en sursaut, se précipitèrent sur la voie, et les plus incrédules, après avoir constaté le danger auquel ils venaient d'échapper, bénirent la Providence qui, aux heures solennelles, se révèle de tant de façons miraculeuses. En attendant les secours que le chef de gare de Neuville avait demandés à Lyon, on resta sur la voie jusqu'à 9 heures; deux autres trains (n° 39 et 9) vinrent compléter l'encombrement. On n'a à déplorer, avons-nous dit, aucun accident; seule, une jeune servante, qui s'était étendue, pour reposer, sur le plancher d'un compartiment à l'extrémité du wagon, a été violemment serrée entre deux bouillottes, les tampons du wagon précédent ayant pénétré dans la cloison de celui qu'elle occupait.

Vendredi matin a été célébré, dans la Cathédrale provisoire, le service pour le repos de l'âme de M^{me} Alban Gastaldi, née de Montfort, enlevée si prématurément à l'affection de son époux et de sa famille éplorés.

Une foule nombreuse y assistait. On remarquait dans le chœur la présence de Mgr l'Evêque, arrivé le matin même de Paris. — Fonctionnaires et habitants avaient tenu à témoigner par leur présence de

la part que chacun prend ici à la douleur de l'honorable comte Gastaldi, maire de Monaco, et à celle de son fils. S. Exc. le Gouverneur Général et les chefs des divers services administratifs, judiciaires, civils, militaires, étaient présents, ainsi que les Dames de Saint-Maur, l'Orphelinat, les Frères des Ecoles Chrétiennes, quantité de propriétaires, de négociants, d'employés, d'artisans de la ville et même d'étrangers résidant à Monaco. Les dames étaient en grand nombre.

L'église était entièrement tendue: de larges draperies noires, lamées d'argent, couvraient les parois de l'enceinte sur toute leur hauteur; au frontispice extérieur, ainsi que sur les côtés de la nef, on voyait de grands écussons, sur lesquels étaient peintes les armoiries accolées des familles Gastaldi et de Montfort. Un catafalque entouré de cierges occupait le milieu de la nef.

M. l'Archiprêtre Ramin a officié. La maîtrise a chanté d'une façon digne d'éloges une messe funèbre en plain-chant harmonisé de M. Hurand, maître de chapelle, et un remarquable *Offertoire* de M. H. Monpou; enfin, M. Audibert, dont nous avons eu déjà l'occasion de signaler la voix chaude et sympathique, a fait entendre un *Pie Jesu* de Loisel.

L'absoute, donnée par Sa Grandeur, a terminé cette douloureuse cérémonie.

Une distribution d'aumônes a été faite aux pauvres de la Principauté.

Les préparatifs de la fête de la Saint-Charles, que nous célébrerons jeudi, sont poussés avec une admirable activité. La place du Palais, la place d'Armes, l'avenue de Monte Carlo, la place du Casino et les nouveaux jardins ont reçu une brillante décoration. Des mâts, que surmonteront des drapeaux, sont placés sur ces différents endroits et reliés entre eux par des guirlandes de verres de couleur. La pelouse qui fait face à la salle de concerts et celle du tir aux pigeons sont décorées avec beaucoup de goût. M. Ruggieri, arrivé vendredi, dispose, à la pointe du fort Antoine, son feu d'artifice, dont on prédit merveille.

Dimanche dernier, les gardes d'honneur ont donné, dans la grande salle du collège de la Visitation, leur deuxième représentation théâtrale.

Une nombreuse et élégante assistance était venue applaudir nos jeunes artistes, qui ont joué avec beaucoup de brio et d'intelligence de la scène.

Le programme se composait de: *l'Importuno* e

l'Astratto, comédie en trois actes; d'un vaudeville: *la Statua di Paolo Incioda*, et d'un intermède, pendant lequel on a chanté un *Hymne à S. A. S. Carlo III*, paroles du R. P. Raffo, musique de M. Hurand, et un chœur du *Trovatore*.

L'hymne a été particulièrement remarqué. La musique, d'une excellente facture, à l'allure vive, sied bien à un chant militaire. Les gardes l'ont chanté avec un ensemble et un entrain dignes d'éloges. En voici la première strophe :

O regnator di Monaco
Ai popoli diletto
E sacro il nostro petto
Il nostro braccio a te.
A te, di regii meriti
Ricco la mente e il core,
Giuriamo eterno amore
Giuriamo eterna fe.

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements. M. Hurand, qui dirigeait l'exécution des deux chœurs, a aussi une large part dans le succès de cette belle soirée.

On lit dans le *Figaro* :

Tout le monde connaît le célèbre chirurgien Péan, mais bien peu de gens savent que l'éminent praticien est un disciple ardent de saint Hubert et un acclimatateur de gibier exotique. Le parc de son château des Boulayes, en Seine-et-Marne, est non-seulement très riche en gibier indigène, mais on y trouve encore des chamois, des gazelles, des coqs de bruyères et des gélinottes à faire rougir de plaisir M. Geoffroy-Saint-Hilaire.

Jeudi dernier, en dépit d'un temps abominable, on a abattu deux cent cinquante pièces. Le Prince Héritaire de Monaco était parmi les invités, un prince simple, affable, dont l'ardeur cynégétique est légendaire. Il a chassé sous toutes les zones : tantôt il escalade la cime des Alpes à la poursuite du chamois, tantôt il parcourt les plaines de Dalmatie, tantôt enfin, comme dernièrement en Maroc, il affronte tous les dangers de ces côtes barbaresques et inhospitalières : les tête-à-tête avec les grands félins et les détroissages par les Bédouins coupeurs de route.

Le Prince est un homme dans toute l'acception virile du mot : la voix est douce, la main sûre et le cœur ferme.

En quittant le château des Boulayes, il a courtoisement remercié le docteur Péan de lui avoir donné, aux portes de Paris, une journée de chasse, au cours de laquelle il a vu les espèces de gibier les plus diverses et qu'il va chercher sur tous les points du globe.

FLORIAN PHARAON.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois d'octobre 1880 est de	21,182
Il n'était, en octobre 1879, que de	19,642
Différence en faveur de 1880 :	1,540

Les journaux de la région annoncent que la récolte d'olives est entièrement perdue dans le Var et dans l'arrondissement de Grasse. C'est, paraît-il, un véritable désastre.

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée reçoit, dans toutes les gares, les expéditions de grande et petite vitesse à destination directe de l'Algérie et réciproquement.

Ainsi que nous l'avions fait prévoir dès le mois de juillet, la Compagnie du chemin de fer délivre maintenant des billets d'aller et retour de ou pour Nice, de ou pour Monaco et toutes les gares entre Cannes, Grasse et Menton. Les prix de ces billets de Monaco pour Nice sont les suivants : 1^{re} classe, 3 fr. ; 2^e classe, 2 fr. 30 ; 3^e classe, 1 fr. 60.

Ces billets sont valables, dans les jours ordinaires, le jour de leur émission et toute la journée du lendemain.

Ceux délivrés les samedis et veilles de fêtes légales (*) sont valables le jour de leur émission, pendant la journée du lendemain et toute celle du surlendemain.

Les deux coupons d'aller et de retour dont se composent ces billets ne sont valables qu'à la condition d'être utilisés par la même personne ; à l'aller, ils doivent être présentés ensemble, adhérents ou détachés, tant au départ qu'au contrôle et à l'arrivée. Le voyageur qui ne présenterait que le coupon d'aller, sans produire en même temps celui de retour, devrait payer le prix intégral de sa place, défalcation faite de la valeur du coupon d'aller.

Ces billets ne peuvent servir, à l'aller, qu'au départ des trains pour lesquels ils ont été délivrés.

Le voyageur descendu, à l'aller ou au retour, dans une gare en deçà de celle indiquée par son billet d'aller et retour, pourra revenir à son point de départ sans être assujéti à payer un supplément de prix. C'est l'application du principe juste : Qui peut le plus, peut le moins.

Lorsqu'un voyageur descendra, à l'aller, dans une gare au delà de celle indiquée par son billet d'aller et retour, les deux coupons dudit billet lui seront payés, et il sera tenu de solder sa place entière pour le trajet effectué, défalcation faite de la valeur de son billet. Dans le cas où le prix du billet de simple parcours serait inférieur à la valeur du billet d'aller et retour, la différence lui sera immédiatement remboursée.

Les billets à prix réduit ne donnent pas ordinairement droit de monter dans les trains express ; cependant, par une exception dont les voyageurs apprécieront le prix, les personnes munies de billets de 1^{re} classe, aller et retour, de Nice à Monaco seront reçues dans l'express n° 496 partant de Monte Carlo à 10 h. 22 du soir et de Monaco à 10 h. 28, et dans l'express n° 475 partant de Cannes à 9 h. 46 du matin et de Nice à 10 h. 45.

En indiquant, dans notre dernier numéro, que, pour correspondre à Nice avec le train 12, partant à 6 h. 20 du soir pour Marseille et Paris, les voyageurs pourraient prendre, à la gare de Monaco, le train 504, partant d'ici à 4 h. 49, nous avons omis de mentionner que ce train 504 est seulement facultatif, et que dès lors on ne doit compter que sur le train 492, mixte, partant de Monaco à 4 h. 22 et arrivant à Nice à 5 h. 06.

Apprenons à ceux de nos lecteurs qui pourraient l'ignorer qu'un billet de simple parcours, pris au chemin de fer pour une destination au delà de 500 kilomètres, donne droit, par le fait même de ce trajet, à un arrêt de vingt-quatre heures dans une des villes situées sur ce trajet.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

AVIS

Les Français, nés en 1860, sont priés de se présenter au Vice-Consulat d'ici au 20 novembre prochain, *dernier délai*, pour se faire inscrire sur les tableaux de recrutement de la classe 1880 à laquelle

(*) Le 1^{er} janvier, le mardi-gras, le lundi de Pâques, l'Ascension, le lundi de la Pentecôte, le 14 juillet, l'Assomption, la Toussaint et le jour de Noël.

ils appartiennent. La même invitation est adressée aux jeunes gens de la classe 1879 qui auraient été omis lors du dernier tirage.

Les jeunes gens empêchés devront être représentés par leur père, mère ou tuteur.

Le Consul chargé du Vice-Consulat de France,
B^{on} DE COLLONGUE.

Le *Monde Elégant*, journal de Nice, publie, à propos de nos concerts, un intéressant article dont nous extrayons les passages suivants :

Monaco n'a pas que les seuls attraits de sa nature, de sa délicieuse situation, de son admirable vue, de sa verdure, de ses pics rouges et ardus, de ses jardins à nuls autres semblables ; Monaco a aussi certains charmes intérieurs, que les délicats savent goûter à loisir.

La musique, la bonne, est la plus tendre comme la plus vraie des jouissances ; elle touche le cœur, éveille l'âme dans ses sphères les plus élevées — a en elle les larmes, le sourire, la douleur, la joie — nous fait, en un mot, passer par tous les sentiments qui sont le charme de la vie, même lorsqu'elle ne nous retrace que des douleurs ; il est certaines natures pour lesquelles la douleur est un attrait, un attrait plus poétique que le bonheur : qui dit *passion* dit *souffrance* ; c'est la signification propre du mot *souffrir* — et qui n'a pas souffert n'a, dit-on, pas aimé.

Ce sont tous ces sentiments, toutes ces impressions, tous ces drames, tous ces rires, toutes ces joies, toutes ces douleurs, toutes ces folies de la vie que la musique s'est chargée d'évoquer, de chanter en rythme harmonieux et charmant.

C'est cette éternelle et inépuisable manière de traduire tous nos sentiments dans leurs expressions les plus diverses et les plus opposées que nous révèle ce qu'on appelle *un concert*, où pas un maître n'a parlé la même langue.

La composition savante et habile des concerts du Casino de Monaco est de nature à satisfaire les plus difficiles.

Jeudi dernier était la rentrée des artistes et du chef, chargés d'interpréter tant de maîtres différents. Ces concerts, sous le bâton de M. Accursi, sont un véritable bouquet. Un bouquet, pour plaire, ne se compose pas des mêmes fleurs ; toutes y sont groupées, nuancées, arrangées de manière à former un tout harmonieux et charmant. Il en est de même d'un concert : tous les genres, tous les tons, tous les caractères y sont représentés, groupés, mêlés de manière à faire aussi ce tout, cet ensemble, harmonieux et charmant.

Il est des musiques plus faciles à interpréter les unes que les autres. Auber, par exemple, est doux à traduire ; ses accents, ses refrains sont naturels, vifs et joyeux ; dans la fantaisie sur sa *Muette de Portici*, l'orchestre donnait la preuve de cette facilité d'interprétation. J'ai entendu bien souvent Auber, je suis allé un peu dans tous les théâtres de l'Europe, et dois dire que rarement je l'ai vu mieux rendu que par cet orchestre du Casino. Cette *Muette*, qui sait dire tant de choses, nous a dit là, en mille accents divers, tout ce que peut inspirer un semblable et patriotique sujet. La liberté, chez les peuples esclaves, a partout les mêmes élans, les mêmes accents ; ce sont ces accents qui ont fait le *Guillaume Tell* de Rossini ; ce sont les mêmes qui, dans la bouche de Masaniello, ont fait la célébrité sans égale de notre Auber. Cette fantaisie, dans laquelle se trouve l'opéra tout entier, a été rendue dans toutes ses nuances, ses tons, ses couleurs, de la manière la plus distinguée. La prière, principalement, a été superbe de sainteté et d'espérance.

Dans un genre plus difficile, beaucoup plus difficile, parce qu'il est plus simple, l'andante de *Haydn*, a, selon moi, selon tous, remporté le prix de cette séance. Haydn n'a qu'une note, une note qu'il sait chanter, moduler en mille tons, en mille nuances plus tendres, plus fraîches que nulle autre ; c'est comme un sentiment qui n'aurait ni commencement ni fin, et qui, au fond du cœur, dans cet asile mystérieux et profond, chanterait et chanterait toujours. — Ce sen-

timent si délicat et si pur a trouvé, dans les cordes tendres et voilées de tous les violons, des effets aussi charmants que vrais. — On n'est ni plus discret ni plus mystérieux.

Je pourrais vous dire encore mille choses sur cet orchestre, que je retrouve si supérieur à celui des années dernières. C'est un grand attrait pour les visiteurs de Monaco, que de pouvoir, deux fois en un jour, venir dans la plus belle salle de concert qui existe, entendre ce qui ne s'entend que bien rarement en France; aussi l'affluence commence-t-elle à se faire, même avant les grands jours. Que sera-ce quand la *Patti*, *Judic*, *Théo* et tant d'autres viendront nous dire sur cette scène ce qu'elles seules savent dire ainsi ?

Baron DE NERVO.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — On est en voie d'ajouter à l'institut Stanislas une annexe du côté ouest, destinée à une chapelle pour le service religieux des élèves de cet établissement. Les travaux sont poussés avec activité, et l'on croit que l'inauguration pourra en être faite pour les fêtes de Noël.

Golfe Juan-Vallauris. — La section du Club Alpin Français des Alpes-Maritimes a fait une excursion à Vallauris et visité dans tous ses détails, sous la conduite de M. Bœuf, propriétaire, ancien professeur au collège de Grasse, les sommets des Cordoules, où se trouve la grotte de la *Chèvre-d'Or*.

Le bois qui couronne le sommet le plus élevé est couvert de ruines, et c'est par milliers de mètres cubes qu'il faudrait compter les matériaux qui s'y trouvent accumulés.

On retrouve encore l'enceinte d'un vaste oppidum, des ruines romaines, telles que murailles, pavages en béton, des traces de fresques, des conduits en poterie, de nombreux débris de tuiles et de vases en terre cuite, dont quelques-uns de dimensions colossales. On a trouvé, en grand nombre, des objets de l'époque gauloise et de l'époque romaine. Les excursionnistes en ont recueilli plusieurs, entre autre un petit bronze de *Claude*. C'est avec un profond regret qu'ils ont constaté que les trois blocs de l'inscription relevée par Edmond Blanc, et publiée dans le n° 109 de son *Épigraphie antique de l'arrondissement de Grasse*, sont encore isolés et gisants dans le bois; M. François Brun, président de la section, en a de nouveau relevé le texte. Le premier fragment, de 0^m 50 de longueur sur 0^m 44 de hauteur, contient les deux lignes suivantes, gravées en beaux caractères, de 0^m 06 de hauteur :

BALBIAE P
LVCILIA

Le second, qui a 0^m 70 de long sur 0^m 44 de largeur, portent les trois lignes suivantes :

ERNAE MVLTI
VMNAE ET SI
VIVI FEC

Le dernier, dont la longueur est de 0^m 53, complète l'inscription de la manière suivante :

LIVS PATE
BIPOSTERIS
ERVNT

Autour de ces fragments gisent des débris de colonnes engagées et d'entablement.

On retrouve encore les fondations du petit tombeau de famille élevé par *Multilius Paternus et Lucilia à Bulbi a Paterna*, qu'ils avaient élevé, ainsi qu'à eux-mêmes, de leur vivant, et à leurs descendants.

Les ruines si importantes qui couvrent la région dite en *Cordoules* sont si considérables, qu'il est étonnant qu'on n'y ait pas encore fait des fouilles régulières. Il y a eu là, après la conquête de l'*Oppidum* gaulois, un établissement romain des plus importants.

Nice. — La paquebot-poste, le *Spahis*, commandé par le capitaine Litardi, venant de Bastia, qui était attendu dans notre port dimanche matin, n'est arrivé qu'hier, à 2 heures 1/2 du soir.

Ce retard de trente heures est dû à la mer très agitée, qui a mis dans l'obligation le commandant du navire d'aller relâcher dans la petite rade de Maccinaggio (Corse).

Parmi les marchandises qui se trouvaient à bord, il y en a eu d'avariables, mais sans grande importance.

On n'a débarqué qu'environ 300 kilos de raisin, ce qui indique la clôture des vendanges en Corse.

— L'administration des chemins de fer de la Haute-Italie est en pourparlers avec la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, afin que le matériel des trains directs,

poursuive directement de Turin à Paris et vice versa, sans transbordement à Modane.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Et toujours la pluie!... dit mélancoliquement le Louis XIII de *Marion Delorme*. Et toujours des premières représentations!... peuvent dire, en ce moment, les Parisiens. Cette semaine, la *Cantinière* a fait entendre, par la bouche de M^{lle} Silly, les joyeux refrains de M. Robert Planquette, au théâtre des Nouveautés; le *Comte Ory* a repris possession de la scène de l'Opéra, sans y retrouver, d'ailleurs, le succès qui marqua sa première apparition à Paris. Le cadre de la salle actuelle ne convient plus au tableau de genre brossé par Scribe, et la musique de Rossini serait bien mieux à sa place à l'Opéra-Comique.

Le *Comte Ory* fut repris plusieurs fois à l'Opéra de la rue Lepelletier. C'est à l'une de ces reprises qu'arriva une aventure assez plaisante au feu baron James de Rothschild.

Il sortait de sa loge, lorsqu'il se trouve face à face avec un quidam qui, l'air assez cavalier, la moustache hérissée, lui dit :

— Monsieur le baron, j'ai eu l'honneur de vous écrire plusieurs lettres pour vous demander des actions du chemin de fer du Nord, et j'attends encore une réponse. J'ai donc pris le parti de la venir chercher ici en personne.... Voulez-vous, oui ou non, me donner des actions ?

Pendant cet exorde à brûle-pourpoint, le célèbre banquier ne s'était pas ému le moins du monde. L'homme à la moustache avait parlé d'un ton ferme, mais toujours poli et pas assez élevé pour être entendu de ceux qui passaient. Le baron ne voulut point d'un esclandre, qui eut pu avoir des suites fâcheuses pour l'étrange solliciteur :

— Donnez-vous la peine d'entrer dans ma loge, Monsieur, je vous en prie; je vous y rejoins dans quelques instants.

Il le poussa dans la loge, partit et ne revint pas. Les barons Alphonse et Gustave de Rothschild, qui assistaient, vendredi, à la reprise du *Comte Ory*, n'ont pas eu pareil assaut, cette fois, à subir.

L'archiduc Guillaume d'Autriche était dans l'avant-scène faisant face à celle occupée par M. et M^{lle} Grévy. L'archiduc, qui a cinquante-trois ans et n'est pas marié, est l'oncle de la jeune reine Marie-Christine d'Espagne. Grand-maitre de l'ordre Teutonique en Autriche, il est inspecteur général de l'artillerie de l'empire.

A l'Odéon, ce soir samedi, reprise de *Charlotte Corday*, de Ponsard, et, à la Renaissance, première représentation de *Belle Lurette*, la dernière opérette du pauvre Offenbach. On compte sur un grand succès de pièce et d'interprétation.

Les premières représentations ne sont pas, d'ailleurs, ce qu'un vain peuple pense, et plus d'un, dont elles mettent en émoi l'imagination, serait bien désillusionné, s'il y assistait. Il semble que ces salles de premières, si vantées, si fameuses, soient clichées pour l'éternité. Qui les a vues une fois, il y a dix ans, les retrouve sans un changement, à présent. Ce sont toujours pour ainsi dire les mêmes spectateurs aux mêmes places. Vous revoyez M^{lle} Turlurette et ses diamants, figée dans son avant-scène; le boursier Trois-Etoiles vissé à son fauteuil d'orchestre; M. Z... à côté de M^{me} X.... Tout passe, tout casse en France; les dieux et les rois s'en vont, le public seul des premières représentations reste à sa place.

Et quel public!... Absence totale de femmes du vrai monde, de celles qui sont le charme et l'orgueil de la société française; point d'illustrations de bon aloi des lettres, des sciences, des arts; mais, en dehors de quelques critiques du lundi de talent, venus là par devoir professionnel, une nuée de reporters d'échos de coulisse, dont toute la besogne littéraire se borne à enregistrer, au jour le jour, les changements d'affiches et les faits et gestes de M^{lle} Zéphirine, des Folies-Marigny, ou de M. Floridor, des Bouffes-du-Nord. Puis, en rang serré, le bataillon des demoiselles à ceinture dorée de Paris, spectatrices possédant, pour la plupart, infiniment plus de diamants que d'orthographe. Quand on songe que c'est là

l'aréopage qui décide du sort d'œuvres considérables, et qui ont souvent demandé à leurs auteurs plusieurs années de travail et de peines, on en vient à s'étonner de trouver des écrivains de valeur, des Augier, des Feuillet, des Sardou, consentant encore à affronter la rampe.

Parmi les deuils à l'ordre, de la semaine, il en est un qui frappe une des grandes familles de la noblesse de France, et tout particulièrement douloureux; je veux parler de la mort du comte François de Fitz-James, capitaine de cavalerie, emporté à trente-huit ans par une fluxion de poitrine. Il était le dernier des quatre fils du comte Charles de Fitz-James, et le cousin-germain du duc, de la princesse Borghèse, duchesse Salviati, et de la comtesse de Gontaut-Biron.

Dans un autre ordre de faits mondains, il faut noter le mariage du comte de Goyon, frère du duc de Feltre, avec M^{lle} de Raigecourt.

Les Raigecourt appartiennent à une ancienne maison de chevalerie de la Lorraine et ont figuré aux Croisades. Une des leurs fut dame d'honneur et amie intime de la sainte M^{me} Elisabeth, sœur de Louis XVI. La princesse lui a adressé des lettres exquises de naturel, de simplicité, de grâce cordiale et dans lesquelles se peint tout entier son âme d'élite. Leur devise, qui ne comporte qu'un seul mot: *Inconscissible*, est fort caractéristique.

Vous savez que c'est l'empereur Napoléon III qui releva, en 1864, le titre de duc de Feltre en faveur du comte Charles de Goyon; quelques semaines auparavant, l'empereur avait créé duc de Montmorency le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord.

A cette époque, les deux nouveaux ducs se rencontrèrent un soir à la porte du même salon, et le duc de Feltre exigea que son ancien passât le premier. Il rappela, à ce sujet, une anecdote qu'il tenait de son grand-père, le comte de Montesquiou-Fezensac.

Louis XVIII venait d'élever au titre de baron un fonctionnaire, M. de Lannois. Se rendant chez le roi, le nouveau baron se rencontra dans l'antichambre avec Mathieu de Montmorency.

— Les barons de Lannois et de Montmorency, annonça l'huissier de service.

M. de Lannois était un homme d'esprit. — Sire, dit-il, c'est le premier et le dernier baron chrétien.

— Oui, oui, répondit le roi en souriant malicieusement; c'est ce qui me prouve une fois de plus, Messieurs, que les extrêmes se touchent!

BACHAUMONT.

Le Comte Gastaldi et sa famille ont l'honneur de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu assister vendredi au service funèbre célébré, à la Cathédrale, pour le repos de l'âme de M^{me} Alban Gastaldi, née de Montfort.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant audit Monaco.

Par arrêt en date du vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt, le nommé Balestra Jean-Baptiste, âgé de vingt-trois ans, né à Marseille, demeurant en dernier lieu à Monaco, — déclaré coupable d'attentat à la pudeur, consommé sans violence sur la personne d'une enfant âgée de moins de treize ans, — a été condamné, par contumace, en vertu des articles 327 et 24 du Code Pénal, à la peine de dix ans de réclusion.

Pour extrait conforme délivré à la requête de M. l'Avocat-Général,

Le Greffier en Chef,
Signé : RAYBAUDI.

Vu :

L'Avocat-Général provisoire,
Signé : GABET.

